



1582^{ème} section de La Rochefoucauld en Angoumois
Disparition de notre camarade Louis Pierre TROUVE,
né le 07 octobre 1940 à TAPONNAT(16)
mort à TAPONNAT(16) le 30 juillet 2023 dans sa 83^{ème} année

Oraison funèbre lue par Gilles VERDEGAY, Président de l'UNC TAPONNAT (16)
à TAPONNAT le 02 Août 2023

Aujourd'hui, nous sommes réunis à TAPONNAT pour un ultime adieu à notre ami Pierrot, et oui c'est sous le prénom de Pierre que nous connaissions tous Louis Pierre. Donc c'était notre Pierrot.

Personnellement je le connaissais depuis ce jour d'octobre 1995, quand il est venu se présenter à la Brigade de Gendarmerie de LA ROCHEFOUCAULD, poussant timidement la porte, sans trop vouloir nous déranger, simplement pour nous dire qu'il avait été gendarme, et qu'il prenait sa retraite à FLEURIGNAC, sur la commune de TAPONNAT-FLEURIGNAC. C'était l'usage à l'époque, que les retraités de la gendarmerie se fasse connaître à la brigade locale, pour garder ce lien avec l'institution. Nous avons donc échangé quelques mots et tout de suite le contact s'est fait entre nous. Par la suite nous venions le visiter chez lui et son épouse Thérèse, et nous sommes devenus amis.

Je sais que d'autres, parmi vous le connaissent depuis plus longtemps, ayant usé leur fonds de culottes sur les mêmes bancs d'école.

Mais commençons par le début :

Louis, Pierre TROUVE est né le 07 octobre 1940 à TAPONNAT. Son père Jean TROUVE était marchand de bois à FLEURIGNAC et Anna, sa maman tenait le café de ce même lieudit. Il avait un frère Guy, né en 1938, et un frère Jumeau Henri Jean. Il a suivi sa scolarité à l'école communale de TAPONNAT et a obtenu son Certificat d'études Primaires le 11 juin 1954 avec brio, obtenant le 1^{er} prix cantonal. Il y a également obtenu son Brevet sportif scolaire le 21 mai 1954.

De la classe 1960, il est appelé sous les drapeaux pour effectuer son service militaire en Algérie. Il est affecté au 126^{ème} Régiment d'Infanterie de BRIVE (19) le 01 septembre 1960. Au bout de six mois à BRIVE, il est affecté le 08 mars 1961 au 6^{ème} Régiment d'Infanterie de LODI en Algérie, où il reste un peu plus d'un an. Ensuite il passe au 152^{ème} Régiment d'infanterie motorisé, le fameux régiment des « Diables rouges », au Camp de ZERALDA en Algérie. Il y reste jusqu'à la fin de son service. Il est démobilisé le 21 septembre 1962.

Il aura donc fait 24 mois de services militaires dont 18 mois en Algérie.

Rentré en France il travaille comme ouvrier tourneur dans l'entreprise MECA à ANGOULEME, jusqu'en 1968.

1968 ! L'année du Chaos, mais aussi l'année du déclic. Quand d'autres voulaient tout casser, Louis Pierre, lui, rêvait de revêtir l'uniforme bleu du maintien de l'ordre. Il voulait devenir Gendarme.

Le 1^{er} Juillet 1968, il entre à l'école de Gendarmerie de Châtelleraut. Il en sort le 31 octobre 1968 avec le grade de Gendarme. Il est maintenant sous-officier de Gendarmerie et est affecté à l'escadron de Gendarmerie Mobile de LIMOGES.

C'est lors de cette affectation, dans cette ville de Limoges, qu'il rencontre celle qui deviendra son épouse ; Thérèse. Ils se marièrent le 25 juillet 1970 à SALERS, dans le Cantal, berceau de la famille de Thérèse. De leur union naîtra Franck, le 10 août 1971.

La vie de Gendarme Mobile, avec les nombreux déplacements en Métropole et en Outre-mer, étant peu compatible avec une vie de famille, Louis Pierre décide de changer de subdivision

d'arme, comme on dit dans le jargon Gendarmerie : il veut passer de la « Jaune », la Gendarmerie Mobile, à la « Blanche », la gendarmerie Départementale. Pour les non-initiés le gendarme mobile a les galons, les boutons et le galon d'élite du képi de couleur jaune, tandis que le gendarme départemental a tous ces parements de couleur blanche.

Désormais Gendarme Départemental, Louis Pierre est affecté à la Brigade de LA COURTINE dans le département de la Creuse, le 1^{er} Août 1973. Il s'y trouve tellement bien avec sa famille, qu'il y restera tout le reste de sa carrière, soit 22 ans. Après avoir passé l'examen d'Officier de Police Judiciaire le 28 octobre 1975, il ne souhaite pas monter en grade, pour ne pas être muté. En effet à cette époque le fait de passer Maréchal des Logis-Chef entraînait obligatoirement une mutation dans une autre brigade de la Région Limousin. Et cela Louis Pierre n'en voulait pas. C'est donc avec le Grade de Gendarme Officier de Police Judiciaire, qu'il prendra sa retraite le 08 octobre 1995.

Voilà la vie et la carrière militaire, résumées en quelques mots, de Louis Pierre TROUVE.

Comme vous pouvez le voir, sont agrafées sur le coussin rouge posé sur son cercueil, les différentes médailles qui lui ont été décernées :

la première, qui est aussi la plus belle, la Médaille Militaire, plus haute distinction militaire, après la Légion d'honneur et la Croix de la Libération. Ensuite Louis Pierre a reçu la Croix du Combattant, la Médaille de la Défense Nationale Argent, la Médaille de Titre de Reconnaissance de la Nation avec agrafe « Afrique du Nord » et la Médaille commémorative des Opérations de sécurité et Maintien de l'ordre en Algérie.

Son implication dans le milieu associatif a également été récompensée par trois nouvelles médailles, dites associatives : La médaille des retraités Gendarmerie UNPRG, La croix du Djebel Bronze, et la Médaille d'honneur de l'UNC Bronze.

Louis Pierre TROUVE a rejoint les anciens combattants UNC de TAPONNAT dès 1997. Il a été vice-président de la section de 2002 à 2015. Les nombreuses années passées au sein de cette section, placées sous le signe de l'amitié et la convivialité ont démontré que Louis Pierre savait se montrer toujours de bonne humeur et était un bon camarade se mettant au service des autres. Je sais que beaucoup d'entre vous avez des bons souvenirs de ces moments passés avec notre « Pierrot ».

Bien sûr, je n'oublierai pas, dans mes propos, la place tenue par Thérèse, auprès de notre ami. Nous savons que ces derniers temps ont été particulièrement difficiles pour Thérèse qui a soutenu son mari dans sa maladie, sans faillir, avec une abnégation et un courage qui démontre une force qui n'a d'égal que l'amour qu'elle lui portait.

Maintenant le temps est venu, Thérèse, de penser un peu à toi. Et je sais que ta famille, ton fils Franck, ta belle-fille Violette et ton petit fils Valentin vont bien s'occuper de toi. Je sais aussi, qu'entourée de leur amour, tu sauras surmonter cette épreuve pénible qu'est la perte d'un être cher. Saches également que les familles des anciens combattants, des médaillés militaires et des retraités gendarmerie répondront toujours présent pour toi.

Thérèse, maintenant, pense un peu à toi, tu l'as bien mérité.

Et toi, notre « Pierrot », nous garderons de toi l'image d'un camarade d'une grande gentillesse et d'un ami toujours souriant.

Et c'est aujourd'hui avec beaucoup d'émotion que nous te disons au-revoir « Pierrot ».

